

BUREAU

Séance du 6 octobre 2022

Délibération BU_20221006_003

Marché de fourniture de produits de type pharmacie hors monopole - lot n°3 - gants d'examen : avenant n°5 passé avec l'entreprise MEDLINE INTERNATIONAL

VOTE : Adopté par 3 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

2 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le groupement de commandes constitué entre les SDIS de la région Centre - Val de Loire et le SDIS de la Nièvre ;

Vu le marché n°AO203SM05 - lot n°3 : gants d'examen passé avec l'entreprise MEDLINE INTERNATIONAL ;

Vu le projet d'avenant n°5 ;

Considérant que la crise sanitaire liée à la COVID 19 entraîne une fluctuation des coûts des gants d'examen ;

DECIDE :

Article unique. L'avenant n°5, ci-annexé au marché n°AO203SM05 - lot n°3 relatif à la fourniture de gants d'examen passé avec l'entreprise MEDLINE INTERNATIONAL est approuvé et Monsieur le président du conseil d'administration, ou son représentant, est autorisé à le signer.

Régis BLANCHET